

EADS

Assemblée générale annuelle

Versement d'un dividende



Cher Actionnaire,

Conformément à l'article 31.4 des Statuts de la Société, nous avons le plaisir de vous annoncer que l'Assemblée Générale Annuelle d'EADS, qui s'est tenue le mercredi 27 mai 2009, a approuvé la distribution en numéraire d'un montant brut de 0,20 euro par action.

À compter du mercredi 3 juin 2009, les actions EADS se négocieront ex-dividende sur les Bourses de Francfort, de Paris et espagnoles.

Le paiement interviendra le lundi 8 juin 2009 pour tous les détenteurs d'actions EADS à la date du vendredi 5 juin 2009.

Information Actionnaires

Appel gratuit depuis :

France	0 800 01 2001
Allemagne	00 800 00 02 2002
Espagne	00 800 00 02 2002

Tél. : **+ 33 1 45 30 85 82**
E-mail : **ir@eads.com**

**European Aeronautic Defence
and Space Company EADS N.V.**
Mendelweg 30, 2333 CS Leyde, Pays-Bas
Chambre de commerce de La Haye,
numéro 24288945

